

Élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)

Groupe de travail (GT) n°1 : gestion durable des forêts

Synthèse des travaux (mai 2015)

I – Etat d'avancement des travaux

Afin d'assurer un cadre de réflexion collaboratif et participatif, le groupe de travail GT1 relatif à la gestion durable des forêts, a retenu comme méthode de travail :

i) la tenue de 6 réunions physiques au rythme d'une par mois, de janvier à juin 2015

A ce jour, 5 réunions du GT1 ont déjà eu lieu :

- le 28/01/2015 (matin) sur la méthode de travail du GT1 (réunions, consultations, etc.) et sur l'état des lieux de la gestion durable des ressources forestières en s'appuyant sur le bilan des IGD (Indicateurs de Gestion Durable pour les forêts françaises métropolitaines),
- le 4/03/2015 (matin) sur les conséquences de l'objectif d'optimisation du bilan "Gaz à effet de serre" de la forêt et de ses produits,
- le 24/03/2015 (matin) sur les conséquences des risques liés au changement climatique sur la gestion durable,
- le 29/04/2015 (matin) sur les approches groupées de la gestion (GIEEF ...) et au développement de la gestion, de la mobilisation,
- le 27/05/2015 (toute la journée) sur l'analyse globale de l'ensemble des contributions des membres du GT en identifiant les problématiques et les réponses possibles pour chacun des services rendus par la forêt.

Une réunion est encore à venir :

- le 24/06/2015 (matin) sur l'examen d'un projet de rapport du GT1, préparé par le Président et le rapporteur ; ce projet est destiné à être discuté et amendé.

ii) la prise en compte de contributions écrites sur sollicitation de la DGPE ou à l'initiative des membres du GT

La DGPE a sollicité 6 organismes pour fournir une contribution écrite de quelques pages dans trois domaines : les risques, la biodiversité, et les coûts et avantages de la multifonctionnalité. Les demandes ont été formulées par courrier officiel courant février/mars 2015 auprès :

- + du *Département de la Santé des Forêts (DSF)* pour une synthèse de l'état de la connaissance (y compris des questions en suspens) relatives aux perspectives d'évolution des risques sanitaires dans un contexte de changement climatique,
- + de l'*Office National des Forêts (ONF)* pour un état des lieux des forêts RTM et du cordon dunaire littoral,
- + de la *Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (DPFM)* pour un diagnostic de la situation et l'évolution du risque d'incendie en zone méditerranéenne,

+ de la *Plate-forme Biodiversité pour la Forêt (PBF)* pour une analyse des problématiques relatives à l'équilibre sylvo-cynégétique et à la prise en compte de la biodiversité,

+ de l'*Institut National de l'Information Géographique et forestière (IGN)* avec l'appui du *GIP ECOFOR (ECOsystèmes FORrestiers)* pour une réflexion exploratoire sur la manière dont le « partage d'information sur la production d'aménités environnementales et sociales de la forêt en vue de leur développement et de l'évaluation des modalités de leur rémunération » pourrait être organisée,

+ de *FCBA* pour une analyse des aspects économiques liées à la prise en compte des enjeux environnementaux et de la gestion durable.

Ces contributions seront mises à disposition des autres GT sur la plate-forme *ftp* dédiée au GT1 du PNFB.

Les membres du groupe ont par ailleurs été invités à proposer des contributions volontaires qui, à ce jour, sont au nombre de 13 et ont été émises par Réserves naturelles de France, Pro Silva France, CNIEFEB, FNEDT (deux contributions), FNE, IGN (sur le morcellement), RMT AFORCE, SNPF (deux contributions), FNCOFOR, IRSTEA, ECOFOR.

iii) l'audition d'organismes tiers :

Afin d'assurer une concertation la plus large des différentes parties prenantes, le GT1 a auditionné PEFC lors de sa réunion du 27 mai.

II – Premiers éléments de synthèse

II. 1) Etat des lieux et enjeux :

L'état des lieux du GT1 relatif à la gestion durable des ressources forestières s'appuie sur les réflexions de l'actuel Programme Forestier National (2006-2015), sur les « Indicateurs de Gestion Durable des forêts françaises métropolitaines » (IGD), ainsi que sur les différentes contributions sollicitées et volontaires de ses membres.

Huit grands enjeux pour les politiques publiques relatives à la forêt ont été identifiés :

- + la gestion pérenne des ressources en bois,
- + la santé et vitalité des forêts,
- + la diversité biologique en forêt,
- + la lutte contre l'effet de serre,
- + la vulnérabilité et l'adaptation des forêts au changement climatique,
- + la contribution de la filière forêt-bois à l'activité économique,
- + la contribution de la forêt au bien-être social,
- + la mise en œuvre de la multifonctionnalité des forêts.

Pour chacun de ces enjeux, un constat est dressé à partir d'éléments d'appréciation s'appuyant notamment sur le jeu d'indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines (un document rédigé par le Rapporteur, qui reste à finaliser, est consultable sur la plate-forme *ftp*).

Cette méthode a pour objet d'asseoir les constats sur des bases aussi objectives que possible pouvant se décliner aussi au niveau régional. Les membres du GT1 ont plus particulièrement souligné les points suivants :

- + cet état des lieux à l'échelle nationale ne doit pas occulter la grande diversité des situations locales ;
- + il est utile d'analyser plus précisément la diminution des petits bois ;

- + l'enjeu sylvo-cynégétique doit ressortir plus nettement des considérations sur la santé et la vitalité des forêts au sein duquel son importance mérite une identification spécifique ;
- + si la biodiversité forestière est globalement peu menacée, des situations locales différentes existent ;
- + appliqué à la forêt française et même pour mentionner la faiblesse du phénomène, la terminologie "artificialisation" n'est pas jugée appropriée ;
- + l'énergie joue un rôle grandissant qui mérite d'être mentionné au titre de la contribution de la filière forêt-bois à l'activité économique, par exemple en permettant une réduction du déficit de la balance commerciale de l'énergie ;
- + la situation des propriétaires forestiers et des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière doit aussi être considérée comme un impact social de la forêt (génération d'emplois).

Une proposition d'indicateurs sera formulée par le GT1 à partir des indicateurs existants à compléter éventuellement ultérieurement.

II.2) Les idées force de la réflexion du groupe de travail

Le contexte actuel de gestion durable des ressources forestières est fortement marqué par le réveil des attentes sociales de fourniture de matériaux et d'énergie, les menaces liées au changement climatique et par l'augmentation de densité d'ongulés. Le PNFB portera sur les 10 prochaines années. Cette période reste courte par rapport aux temps forestiers, et sera l'occasion d'adopter une démarche expérimentale, d'acquérir des références et de tester des instruments et concepts destinés à insuffler une nouvelle politique forestière prenant en compte les nouveaux enjeux, sans oublier pour autant ceux qui existaient déjà. Il s'axera notamment sur :

1/ Une augmentation progressive des prélèvements pour assurer le nécessaire renouvellement de la forêt, par régénération naturelle ou plantation, soutenir la croissance et conforter le rôle de la forêt et de la filière bois dans la limitation des émissions nettes de GES. Cette augmentation des prélèvements en forêt mérite d'être réalisée de manière progressive mais continue (de l'ordre de 500 000 à 1 000 000 m³ en plus chaque année) afin de ne pas créer de dette carbone, mais aussi de permettre une adaptation progressive des industries de transformation en incitant l'export, et d'éviter toutes pertes d'aménités sociales et environnementales à grande échelle. La répartition de cette augmentation entre régions s'inspirera de la réflexion nationale (*en prenant pour cible un prélèvement égal à la production nette en 20100*). A une échelle plus fine, cette méthode n'est plus pertinente et il conviendra que les PRFB déterminent des zones préférentielles.

2/ Les critères de choix des zones à cibler pour les augmentations de prélèvements

Ces zones devront être choisies selon les 3 orientations complémentaires suivantes :

- les territoires où la forêt est en âge d'être exploitée et où toute attente d'exploitation entraînerait un risque économique (bois invendable)
- Les territoires où l'évolution prévue à court et moyen termes du fait du changement climatique (*aire de répartition d'essence, mais aussi évolution des risques, notamment incendie, envers la forêt ou des risques contre lesquels la forêt a un rôle de protection*) met en danger les peuplements existants ou les fonctions qu'ils assurent
- les territoires où la forêt est aujourd'hui pauvre, tant en matière économique, qu'en terme d'aménités produites, et sur lesquels des expérimentations et des acquisitions de référence pourront être faites à moindre risque.

3/ Les stratégies d'adaptation au changement climatique.

Les incertitudes sont aujourd'hui trop fortes pour définir une stratégie de gestion certaine à mettre en place sur chaque parcelle. L'objectif du PNFB doit être d'acquérir en 10 ans le plus d'éléments possibles pour réduire cette incertitude. Cela se traduira par :

- des demandes à la recherche (y compris le maintien des observatoires existants)
- le besoin de tester des stratégies de gestion à la parcelle différentes (à la fois pour avoir un panel plus large de recueil de références et parce que à l'échelle globale, une diversité de stratégie de gestion à la parcelle est plus résilient qu'une seule stratégie, fût-elle basée sur la résilience).
- en tout état de cause le besoin de poursuivre l'effort sur la génétique forestière, notamment en matière d'amélioration génétique.

4/ L'équilibre sylvo-cynégétique, en valorisant les nouveaux dispositifs créés par la LAAAF, en vue d'assurer de conditions technico-économiques favorables pour pouvoir faire des régénérations ou des plantations sans surcoût ou avec un des surcoûts limités.

Une évaluation mérite d'être engagée en s'appuyant sur l'opérabilité d'une externalité positive gratuite de la chasse de loisirs, notamment au regard des changements sociologiques liés notamment à l'urbanisation (moins de chasseurs, moins de consommation de gibier)

5/ Les aménités liées à la forêt

Là aussi, une analyse doit être conduite pour identifier à terme les possibilités de leur développement, au-delà de la vente de bois ou de la location de chasse. Dans un premier temps, il y a un vrai besoin de partage des connaissances et d'objectivation.

6/ La prise en compte de la biodiversité

La PBF souligne le besoin d'améliorer le socle de connaissances sur la biodiversité forestière et son suivi. Il convient également d'améliorer le transfert des résultats scientifiques et des inventaires naturalistes auprès des gestionnaires, propriétaires et décideurs. La préservation de la biodiversité doit être mieux intégrée dans les politiques et dans la gestion forestière afin de développer la transversalité et la continuité temporelle des espaces forestiers, tout en inscrivant par ailleurs celle-ci dans la sensibilisation des divers publics à l'ensemble des enjeux forestiers.

7/ L'importance déterminante de la filière

Bien que ce ne soit pas le cœur des questionnements adressés au GT1, celui-ci rappelle qu'une meilleure valorisation des ressources forestières ne sera pas possible sans une bonne articulation avec une filière dynamique et performante. Il souligne l'importance :

- de la hiérarchie des usages pour l'atténuation des GES
- de la capacité à valoriser économiquement le bois pour contribuer au financement des travaux sylvicoles nécessaires
- d'une adaptation sans déstabilisation de la filière aux évolutions quantitatives et qualitatives
- de la prise en compte du rôle particulier des exploitants forestiers
- du maintien d'un savoir-faire de pointe en amélioration forestière, techniques de pépinières et techniques de plantation.

L'ensemble de ces idées force doivent être orchestrées conjointement de manière intégrée et collégiale afin d'optimiser la multifonctionnalité des forêts.

II.3) Les instruments pour une mise en œuvre prenant en compte toutes ces idées forces à travers la gestion multifonctionnelle

La gestion forestière durable ne peut se concevoir que comme prenant en compte toutes les fonctions de la forêt. C'est pourquoi il est important que les instruments de la politique forestière soient conçus pour organiser, ou au moins faciliter, la prise en compte conjointe de ceux-ci et notamment des idées forces exprimées ci-dessus.

1/ La recherche

Un besoin prégnant de maximiser les synergies entre les différents acteurs, sans disperser les efforts compte tenu des moyens actuels restreints

2/ Le développement forestier, la formation et la communication

En matière de développement forestier, le besoin apparaît de passer au conseil collectif, vu les enjeux on n'a plus les moyens du conseil individuel.

Les évolutions en matière de gestion durable des forêts doivent aussi pouvoir être relayées dans l'enseignement supérieur forestier et en formation professionnelle ou continue.

La communication en direction du public est également un point important à considérer.

3/ La gestion concertée

Le groupe a constaté que pour beaucoup de sujets, la bonne échelle de définition de la gestion n'était pas la parcelle de quelques hectares (ni même la plupart du temps de 25 Ha). Celle-ci est plutôt celle du paysage (au sens paysager ou écologique), du bassin d'approvisionnement, d'un captage d'eau, ou d'un territoire permettant un partenariat dans la durée avec un entrepreneur de travaux forestier ou un scieur. Il estime donc qu'il serait pertinent de faciliter les approches concertées. Le GIEEF et le PSG concerté constituent des outils tout à fait pertinents. Les initiatives allant plus loin doivent également être encouragées (expérimentations d'association forêts publiques – forêts privées, de groupes de propriétaires forestiers et d'acteurs économiques et/ou de collectivités territoriales, ...).

4/ Les appuis financiers par les pouvoirs publics

Il convient de ne pas renoncer aux mesures actuelles car l'apparition de nouveaux défis n'a pas supprimé les enjeux anciens. Le groupe suggère que les crédits du FSFB puissent notamment, pour une part significative, qui devra être déterminée par son comité de gestion au vu des demandes et des ressources effectives, être utilisés pour financer des appels à projet ouverts, favorisant des projets susceptibles de renforcer la gestion concertée, de fournir des références pour le développement forestier ultérieur (notamment par la mise en place et le suivi d'indicateurs pertinents).

Élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)

Groupe de travail (GT) n°3 : Économie de la filière forêt-bois

Synthèse des travaux (mai 2015)

I – État d’avancement des travaux

Le groupe de travail n°3 du PNFB sur l'économie de la filière forêt-bois a prévu de se réunir à cinq reprises aux dates suivantes : 17 février, 18 mars, 16 avril, 20 mai et 1^{er} juillet.

Chaque réunion plénière est précédée, environ 2 semaines en amont, d'une réunion restreinte entre les présidents MM. D'Amécourt et Piveteau, le rapporteur M. Le Picard et le secrétariat du groupe. Cela permet de préparer le contenu et le déroulement de la réunion plénière suivante.

Lors des trois premières réunions qui ont déjà eu lieu, un support informatique a été diffusé par courriel en amont de la réunion aux participants du GT3 puis présenté lors de la réunion afin de recueillir les réactions et de susciter le débat entre les participants. Les supports des trois réunions précédentes comportaient :

- une proposition d'état des lieux de l'économie de la filière forêt-bois (réunion 1),
- une liste des enjeux et défis propres à cette thématique (réunion 2),
- une déclinaison de ces enjeux en objectifs plus précis et en propositions d'actions (réunion 3).

À l'issue de chaque réunion, les participants étaient invités à enrichir le contenu du support informatique par des données ou des idées formalisées dans un document.

La prochaine réunion, qui se tiendra le 20 mai, se déroulera différemment : elle sera composée de deux sessions d'une demi-heure au cours desquelles les participants seront répartis en six ateliers, un par enjeu identifié lors des deux dernières séances. L'objectif est de provoquer des débats concrets qui aboutiront à des propositions d'actions incontournables pour l'économie de la filière.

La dernière réunion, qui sera de nouveau sous format plénier, sera consacrée à la validation de ces actions dans l'optique de la rédaction de la contribution écrite du groupe au PNFB.

II – Premiers éléments de synthèse

Les difficultés rencontrées dans l'exercice de formalisation d'un état des lieux de l'économie de la filière ont permis de confirmer le constat du manque généralisé de données économiques sur la filière, mis à part celles concernant la forêt publique et émanant de l'ONF.

Au-delà de ce constat général, plusieurs faits saillants ont été mis en exergue dans le cadre de l'état des lieux :

- l'existence de disparités importantes entre les différentes régions françaises concernant l'état économique de la filière (ce qui confirme l'importance de la déclinaison du PNFB en programmes régionaux opérationnels et concrets),
- la complexité du paysage d'acteurs intervenant dans la gestion forestière dont l'ampleur de l'activité et l'efficacité à mobiliser du bois sont souvent difficiles à apprécier,
- la diminution de l'activité dans les maillons successifs de la filière (vente de plants forestiers, emploi dans l'exploitation forestière, récolte de bois d'œuvre notamment feuillu et secteur de la scierie),
- le manque d'interactions transversales au sein de la filière, notamment une faible contractualisation pluriannuelle de ventes dans la chaîne d'approvisionnement propriétaire-exploitation-industrie et une organisation logistique à optimiser.

Suite à ces constats, six enjeux majeurs ont été mis en évidence lors de la deuxième réunion et confirmés lors de la troisième. Ils sont listés ci-dessous, accompagnés d'exemples d'objectifs phares qui se dessinent à l'issue des réunions précédentes :

- la connaissance de la filière par ses acteurs :
 - disposer de données économiques et physiques adaptées aux besoins de la filière afin de permettre la prise de décisions par ses acteurs ;
 - regrouper, expertiser et mettre à jour, au sein d'un document cadre et à une échelle territoriale et forestière cohérente, les volumes prévisionnels de récolte et des besoins des industriels tout en prenant en compte l'évolution des prix.
- la mobilisation du bois :
 - promouvoir l'utilisation des documents de gestion durable en simplifiant leur adoption par les propriétaires privés (modalités d'approbation, dématérialisation, contenu...) ;
 - satisfaire les besoins financiers de l'amont de la filière en attirant les investissements dans le renouvellement des peuplements et la gestion forestière venant d'acteurs extérieurs ;
 - mettre en œuvre de manière effective la multi-fonctionnalité de la forêt.
- la pérennité de la ressource :
 - modifier les pratiques sylvicoles pour adapter la forêt au changement climatique et pour augmenter la productivité des forêts ;
 - inciter les propriétaires au renouvellement des peuplements ;
 - permettre le renouvellement des peuplements en rétablissant l'équilibre sylvocynégétique.
- l'appropriation de la filière par les citoyens :
 - encourager la demande finale et l'utilisation de bois locaux en communiquant auprès des clients (citoyens et collectivités) sur l'utilisation du bois au quotidien

(notamment dans la construction) et sur le lien entre matériau bois et nécessité d'effectuer des coupes en forêt ;

- améliorer l'acceptabilité de l'activité d'exploitation forestière auprès des citoyens et des propriétaires ;
 - valoriser auprès du grand public le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique (source potentielle de revenus pour la filière) ;
 - attirer de nouvelles forces vives pour assurer le recrutement dans la filière en communiquant sur les métiers du secteur et en agissant sur la formation, la professionnalisation et la réglementation du travail.
- l'articulation de la chaîne de valeur ajoutée :
 - développer la contractualisation pluri-annuelle pour l'achat de prestations de services et l'achat de bois entre autres en incitant au regroupement de l'offre privée de bois ;
 - éclairer les relations commerciales en produisant des statistiques de prix agrégés sur les transactions commerciales de bois ;
 - fluidifier les transferts d'informations en créant des systèmes d'échanges de données normalisées.
 - développer la première et la deuxième transformation en facilitant l'investissement par les entreprises, en soutenant les marchés à l'export et en répondant au marché et à la disponibilité des ressources forestières.
 - l'efficacité logistique :
 - rentabiliser le transport de bois ronds en élargissant le réseau routier accessible aux grumiers ;
 - diminuer le temps passé sur le réseau de transport en forêt en créant une base de données des infrastructures (réseau de desserte, places de dépôts...).

Ces objectifs, qui sont issus des débats ayant eu lieu lors des réunions précédentes et qui sont listés de manière non exhaustive, devront être déclinés en actions concrètes et utiles pour la filière à deux niveaux : d'une part, des actions nationales et, d'autre part, des orientations qui nécessiteront une adaptation par région voire par massif forestier cohérent dans le cadre des PRFB.

Les participants du GT3 pourront s'exprimer sur cette déclinaison en faisant émerger des actions lors de la prochaine réunion du 20 mai 2015.

Élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)

Groupe de travail (GT) n°4 : recherche, développement et innovation

Synthèse des travaux (mai 2015)

I – Etat d'avancement des travaux

Le groupe de travail quatre mis en place dans le cadre de l'élaboration du programme national de la forêt et du bois a pour périmètre d'étude les sujets « recherche, développement et innovation » (RDI).

Le calendrier prévisionnel de ce groupe de travail présenté notamment lors du comité de pilotage du PNFB du 02/02/2015 a été tenu. En effet, le GT4 s'est réuni le 27 janvier, le 13 mars et le 24 avril, soit 2,5 jours. La dernière réunion programmée le 5 juin a pour objet de finaliser les travaux.

La réunion de lancement du groupe de travail « recherche et développement » le 27 janvier a permis de préciser les enjeux du programme national de la forêt et du bois, les objectifs du groupe de travail « recherche-développement », et de valider le périmètre élargi à l'innovation ainsi que la méthode de travail proposée par atelier. Dans un souci d'efficacité et de cohérence avec les programmes de recherche européens, l'élaboration des propositions du GT4 se basera sur l'agenda stratégique de recherche et d'innovation (SRA 2020) élaboré par la plateforme technologique européenne forêt-bois (FTP) pour Horizon2020. D'autre part, la meilleure articulation possible sera recherchée entre la stratégie nationale de recherche (SNR) et les travaux du PNFB, ainsi qu'avec les travaux du contrat stratégique de filière (CSF) concernant notamment l'innovation.

L'atelier du 13 mars a été consacré à l'expression de la demande en R&D, l'atelier du 24 avril a été consacré à l'analyse de l'offre en R&D et à son adéquation par rapport aux besoins exprimés, et l'atelier du 5 juin sera consacré à l'élaboration des propositions d'actions.

La méthodologie adoptée pour les deux dernières réunions a été de travailler par petit groupe et de se réunir en session plénière pour restitution à l'ensemble du GT4 des travaux de chaque petit groupe. Cette organisation a permis de gagner en efficacité pour que le GT4 mène au mieux ses missions dans des délais contraints. Ce format en petit groupe est également propice à la prise de parole. La composition des ateliers a favorisé la co-construction avec un mélange des acteurs reflétant la diversité des parties prenantes dans la R&D : professionnels, institutionnels, organismes de R&D. La méthode des post-it utilisée pour la réunion du 24 avril pour l'analyse de l'offre selon les angles forces-faiblesses-opportunités et menaces a été très appréciée des participants car elle a facilité l'émergence d'idées nombreuses et prometteuses.

Cependant la méthode de travail par petits groupe présente un risque. En effet, ces derniers travaillant sur des thématiques différentes, il peut y avoir des oublis et à contrario des redondances d'où l'importance à accorder pour le temps passé en groupe plénier. Il est prévu un travail de relecture croisée et d'homogénéisation entre les animateurs des petits groupes avant la réunion du 5 juin.

II – Premiers éléments de synthèse

Atelier du 13 mars sur les besoins en RDI :

La réflexion s'est donc appuyée sur le SRA 2020 et ses quatre thèmes :

1. « the forest based sector in a bio-based society » (apports de la filière à la société et à la bioéconomie),
2. « responsible management of forest resources » (gestion durable des ressources forestières),
3. « creating industriel leadership » (optimisation des process industriels),
4. « fulfilling consumer needs » (nouveaux produits & services).

Pour chaque thème, il a été demandé aux différents petits groupes d'identifier et prioriser des domaines de recherche et d'innovation en regard de la situation française et de compléter par des actions concrètes pour leur mise en œuvre. A l'issue de l'atelier du 13 mars, sur la base des **4 axes ou thèmes stratégiques** du SRA, **17 domaines prioritaires** ont été retenus:

le secteur dans une perspective sociétale	adaptation au changement climatique et gestion durable	renouveau industriel et valorisation de la ressource nationale	produits et services innovants pour la bioéconomie
évaluation de la performance globale	suivi intelligent des forêts : système d'information et de suivi des forêts	usine verte et numérique du futur	emballages intelligents
perception sociétale et communication	adaptation au changement climatique et gestion des risques climatiques et biotiques	procédés de fabrication flexibles et faciles à piloter	construire et vivre avec le bois
politiques et instruments de gouvernance	gestion multifonctionnelle et biodiversité : vers une meilleure intégration de l'ensemble des services écosystémiques	éco-conception de nouveaux assemblages et matériaux	nouvelle génération de composites biosourcés
	développer des outils pour une intensification durable de la production	développement des concepts de bio-raffinage et de chimie verte	production de synthons pour la chimie verte
	outils pour améliorer la		production de combustibles

	mobilisation du bois		pour la bioénergie
--	----------------------	--	--------------------

Atelier du 24 avril sur l'offre en RDI:

L'atelier du 24 avril s'est attaché à compléter la matrice d'analyse stratégique FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) par rapport aux besoins exprimés lors de la réunion du 13 mars en RDI, et à identifier des pistes d'actions prioritaires (thématiques, structures, gouvernance ...) à approfondir en atelier lors de la réunion du 5 juin. Les petits groupes ont été organisés en 3 ateliers : **offre en recherche forêt-bois** (recherche générique fondamentale et finalisée), **offre en développement forestier** (transfert et innovation forestière), **offres en transfert technologies et innovation bois** (recherche technologique publique et privée).

La dernière réunion du GT 4 est prévue le 5 juin.

Élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)

Groupe de travail (GT) n°5 : Europe et international

Synthèse des travaux (mai 2015)

I – État d'avancement des travaux

La première réunion du GT 5 a eu lieu le 2 février et a permis de définir les thèmes retenus pour organiser les travaux. Le GT 5 s'est depuis réuni quatre fois sur les thèmes suivants : Stratégie forestière de l'Union européenne (SFUE), Compétitivité & bioéconomie (fonds européens, commerce international, nouveaux marchés), Stratégie biodiversité UE (Natura 2000, critères de gestion durable), Carbone et climat (cadre énergie climat 2030).

Les deux réunions à venir se tiendront le 1^{er} juin (Coopération et engagements français bilatéraux / décentralisés) et le 22 juin (dernière réunion, commentaires sur le projet de rapport).

Les débats en réunion s'appuient sur des notes de contexte du secrétariat et sur des présentations orales (Institut forestier européen, DG Agri, AFD, CDC Climat). Certains participants ont également communiqué des contributions écrites.

L'objectif du Président et du Rapporteur est de diffuser aux participants une version préliminaire du rapport la deuxième semaine de juin, afin de consacrer la dernière réunion du GT 5 le 22 juin à la finalisation du rapport.

II – Premiers éléments de synthèse

Un objectif important du GT 5 est d'assurer la cohérence du PNFB et de la Stratégie forestière de l'UE. Le rapport précisera l'approche française sur chacune des actions prévues par la stratégie forestière de l'UE. La forme que prendra le lien explicite entre la SFUE et le PNFB reste à déterminer (tableau de correspondance SFUE – PNFB en annexe, simple mention, ...).

Les principales actions envisagées pour mettre en œuvre la SFUE

- Mettre en place un suivi au niveau national de l'ensemble des fonds européens consacrés à la forêt (FEADER, FEDER, FSE, LIFE, Horizon 2020) afin de construire une vision multi-fonds du soutien au secteur, faciliter les bilans et la négociation de la prochaine PAC. Par exemple dans le cadre du Fonds stratégique forêt bois.
- Veiller à ce que les accords commerciaux de l'UE ne viennent pas aggraver le déficit de la balance commerciale de notre secteur, avec une exportation accrue de matières premières et de sciages, qui pénaliserait la contribution de la filière aux objectifs de la Stratégie 2020 en termes de croissance verte et d'emplois.
- Poursuivre des travaux sur l'évaluation des services écosystémiques, qui pourra être une des priorités du PNFB (comptabilité du capital naturel + mécanismes de rémunération des services)
- Mobiliser les programmes européens d'innovation (PEI) sur des études terrain prioritaires pour la forêt; améliorer la visibilité de la forêt dans la gouvernance d'Horizon 2020. Mettre l'accent sur le transfert de R&D&I vers les entreprises

- Renforcer et promouvoir un outil statistique forestier au niveau UE, sur les données physiques et économiques.
- Valoriser une matière première très diverse (résineux, feuillus et tropical), qu'il faudrait si possible transformer dans nos territoires, en étant à l'écoute de la demande mondiale. La diversité des essences peut devenir un atout à moyen terme (chimie verte) par rapport aux EM très spécialisés résineux.
- Stratégie export : la prise de conscience du marché mondial et la stratégie export viennent en complément de l'utilisation locale du bois local, pas en opposition.
 - Chercher à se positionner à l'export sur des produits innovants, comme levier d'action sur la balance commerciale ;
 - Promouvoir les produits bois français à l'étranger ;
 - Lancer une étude approfondie sur les effets de l'exportation de matières premières et de sciages sur le secteur forêt bois national pour évaluer les éventuels impacts sur la contribution de la filière aux objectifs de la Stratégie 2020 en termes de croissance verte et d'emplois.
- Créer et promouvoir un label carbone forestier national à caractère incitatif, en application des décisions prises dans le cadre de la feuille de route de la Conférence environnementale (cet outil est déjà mis en œuvre dans plusieurs États membres de l'UE).

Comment renforcer l'influence française ?

- Influence française :
 - Renforcer l'influence de la filière auprès de l'UE (Parlement, Conseil, Commission) en professionnalisant les représentants, en organisant un message commun à l'ensemble de la filière (pilotage MAAF) ;
 - Assurer la visibilité de la filière dans un contexte de gouvernance complexe ;
 - Veiller à ce que le secteur forestier soit dûment représenté dans toutes les instances internationales consacrées à la consommation et à la production durables.
- Porter les enjeux français dans les instances internationales : Multifonctionnalité, adaptation au changement climatique, équilibre sylvocynégétique, ressources génétiques forestières, gestion des risques, compétitivité de la filière, etc ;
- Promouvoir le produit « Forêt bois de France » à l'étranger, comme un ensemble de savoir-faire français (diversité des essences et de la production, qualité de la sylviculture, qualité des produits bois finis) ;
- Initiative feuillus : sur l'aval du secteur, positionner la France en tant que chef de file des États Membres engagés sur la transformation et le développement de marchés de produits composés de bois feuillus : à l'instar du projet de R&D porté par le FCBA, valoriser la spécificité française (1er forêt de feuillus d'Europe) dans une stratégie nationale d'appui à la compétitivité de la filière axée sur une différenciation et une spécialisation des produits bois français, en soutenant le développement d'une offre de produits en bois feuillus à haute valeur ajoutée.